



### *MOT DE LA DIRECTION*

Nous nous dirigeons tranquillement vers la fin de l'année scolaire. Il faut continuer d'encourager votre jeune. La dernière étape compte pour 60% de l'année.

Voici plusieurs façons de dire « **TRÈS BIEN** » et de développer son sentiment d'efficacité personnelle : **QUAND ON VEUT, ON PEUT !**

- Tu y es !
- Ça, tu le fais bien !
- C'est beaucoup mieux !
- Tu fais un bon travail.
- Parfait !
- Superbe !
- Fameux !
- Lâche pas !
- Tu y es presque !
- Sensationnel !
- Extraordinaire !
- Je suis fier de toi !
- Ça, c'est ton meilleur !
- Je savais que tu y arriverais !
- C'est la bonne façon de le faire !
- Lâche pas, tu t'améliores !
- Je suis fier de ton travail aujourd'hui !
- C'est toute une amélioration !
- Tu fais vraiment du progrès !
- Etc.

« Si un enfant est encouragé, il prendra confiance en lui.

Si un enfant est louangé, il apprendra à apprécier.

Si un enfant vit dans une atmosphère positive, il apprendra à se valoriser.

Si un enfant est accepté et vit dans une atmosphère d'amitié, il apprendra à trouver l'amour autour de lui ».

## *CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT*

Les séances du conseil d'établissement sont publiques et les parents des élèves de l'école des Sources sont toujours les bienvenus à ces rencontres.

Voici les dates des prochaines rencontres :

- Le mercredi 11 avril 2018, à 19 h 15;
- Le mercredi 9 mai 2018, à 19 h 15;
- Le mercredi 4 juin 2018, à 18 h 30.

\*\* Veuillez prendre note que vous trouverez à la fin de ce journal un sondage sur le nombre de représentants au Conseil d'établissement de l'école des Sources pour l'année scolaire 2018-2019.

## *RETARD DES ÉLÈVES ET PRÉSENCE SUR LA COUR D'ÉCOLE*

À ce moment-ci de l'année, nous observons davantage de retards chez nos élèves. Si votre enfant arrive en retard, il devra se présenter à la porte située du côté de l'église et sonner. **Il devra par la suite aller s'identifier au secrétariat.**

S'il débute en éducation physique, vous devrez aller le conduire au centre communautaire.

Nous tenons à vous rappeler que la surveillance de la cour d'école le matin débute à 7 h 50 et l'après-midi à 12 h 40. Avant ces heures de surveillance, les seuls élèves admis sur notre cour sont ceux qui fréquentent le service de garde.

## *HABILLEMENT*

Étant donné la quantité de neige sur la cour, les élèves doivent porter des bottes. Lorsque nous jugerons que le port de celle-ci n'est plus nécessaire, un message sera fait à l'interphone pour en aviser les élèves. Également, veuillez prévoir des vêtements adaptés à la température variante.

## *LA SÉCURITÉ DE VOS ENFANTS NOUS TIENT À CŒUR*

Nous aimerions faire un rappel important aux élèves qui circulent à pied pour venir à l'école. Ils doivent impérativement emprunter les trottoirs, les parties de la voie publique qui leur sont réservées (les traverses piétonnières) ou les accotements de la rue. Les piétons doivent se tenir le plus près possible du bord de celle-ci, et, sauf circonstances particulières, circuler du côté gauche dans le sens de leur marche.

Nous invitons les parents à avoir une discussion avec leur(s) enfant(s) sur ce point et d'y inclure quelques notions sur le respect de la propriété privée. Notamment quant à l'importance d'éviter de circuler sur les terrains de citoyens de la municipalité.

Nous comptons sur votre collaboration pour nous aider à faire en sorte que nos jeunes adoptent des comportements sécuritaires et respectueux.

### **Achats groupés des fournitures scolaires**

Des prix attractifs



**Le groupe d'achat de l'école des Sources via l'OPP  
s'occupe de commander votre matériel scolaire**

**Méthode SIMPLE, RAPIDE, ÉCONOMIQUE**

**Les profits sont réinvestis dans des activités pour les jeunes**



**Date limite pour commander  
Le 31 MAI 2018**

## *SITE WEB*

Veillez prendre note que notre site web est maintenant disponible.

Nous vous invitons à le visiter fréquemment afin d'y voir les actualités que nous ajoutons régulièrement ainsi que le calendrier des activités, sorties, congés et événements divers. Voici le lien à utiliser pour y avoir accès : <http://sources.csphares.qc.ca> .

N'oubliez pas que nous publions aussi de façon régulière des informations sur le Facebook de l'école.

## *CAMPAGNE DE FINANCEMENT COUR D'ÉCOLE*

L'école des Sources a tenu sa troisième campagne de financement annuelle pour la réfection et l'embellissement de la cour d'école. La campagne s'est tenue du 30 janvier au 2 mars 2018. Elle a permis d'amasser tout près de 5 600\$ avec un taux de participation de 81%.

Merci à tous pour votre participation!

La Fromagerie des Basques nous a donné des cadeaux pour les élèves. Les membres du comité ont remis aux meilleurs vendeurs du préscolaire et de chacun des cycles un cadeau. Les autres ont été tirés au hasard parmi les élèves participants de l'école.



Nos meilleurs vendeurs :  
Adam Issa, préscolaire,  
Louis Harvey, 1<sup>er</sup> cycle,  
Élodie Valois, 2<sup>e</sup> cycle,  
Gloria Côté, 3<sup>e</sup> cycle.

*Calendrier des activités éducatives, culturelles et sportives, des rencontres et des congés pour les mois d'avril et mai 2018*

<b>Dates à retenir</b>	<b>Activités éducatives, culturelles et sportives</b>
11 et 18 avril	Animation avec madame Nicole Testa, auteure jeunesse, pour les classes de mesdames Lucie Lafontaine et Kathleen Bernier
17 et 24 avril	Activité artistique « Les chats de la paix » avec madame Hélène Couture, artiste peintre, pour les classes de mesdames Lucie Lafontaine et Kathleen Bernier
26 avril	Tennis de Rimouski Pour les classes de mesdames Lucie Lafontaine et Kathleen Bernier
10 mai	Bibliothèque Lisette-Morin Pièce de théâtre : Mais qui a inventé l'école? Pour les classes de mesdames Isabelle Sénéchal et Claudie Talbot
11 mai	Bibliothèque Lisette-Morin Pièce de théâtre : Mais qui a inventé l'école? Pour les classes de mesdames Isabelle Pelletier et Julie Morin
24 mai	Bibliothèque Lisette-Morin Pièce de théâtre : Mais qui a inventé l'école? Pour les classes de mesdames Lucie Lafontaine et Kathleen Bernier
17 mai	Comédie musicale « Le Roi lion » présentée par la troupe Amalgame de l'école Paul-Hubert à la salle de spectacle Michel Leblanc pour les classes de mesdames Isabelle Pelletier, Julie Morin, Isabelle Sénéchal et Claudie Talbot
29 mai	Bibliothèque Lisette-Morin Pièce de théâtre : Mais qui a inventé l'école? Pour les classes de mesdames Diane Nadeau et Sylvie De Roy

<b>Dates à retenir</b>	<b>Rencontres et congés</b>
13 avril	Journée de congé pour les élèves du préscolaire
20 avril	Journée de congé pour les élèves du préscolaire
30 avril	Journée pédagogique, tous les élèves sont en congé.
9 mai	Rencontre du Conseil d'établissement à 19 h 15, au local 212
11 mai	Journée de congé pour les élèves du préscolaire
14 mai	Journée de congé pour les élèves du préscolaire
21 mai	Congé pour tous les élèves et le personnel de l'école
28 et 29 mai	Clinique du préscolaire Tous les élèves du préscolaire sont en congé lors de ces deux journées.

## SESSION DES ÉPREUVES - MAI ET JUIN 2018

L'année scolaire nous amène inévitablement vers les sessions d'examens. Il est très important que vous motiviez vos enfants jusqu'à la fin de la présente année. De notre côté, nous ferons en sorte que les élèves reçoivent les services éducatifs auxquels ils ont droit jusqu'au 21 juin 2018.

Pour toute épreuve imposée par le ministre (épreuve obligatoire du MEES), la note de l'élève équivaut à 20 % du résultat final de celui-ci.

Voici l'horaire des différentes épreuves :

### Fin de 2<sup>e</sup> cycle (4<sup>e</sup> année)

Dates	Épreuves obligatoires du MEES
29 et 30 mai 2018	Français, lecture
5, 6 et 7 juin 2018	Français, écriture

### Fin de 3<sup>e</sup> cycle (6<sup>e</sup> année)

Dates	Épreuves obligatoires du MEES
28 et 29 mai 2018	Français, lecture
31 mai et 1 <sup>er</sup> juin 2018	Français, écriture
5 au 12 juin 2018	Mathématique

Les activités préparatoires se vivent à l'intérieur des plages de temps ci-haut mentionnées. Il appartient aux enseignantes de déterminer à quel moment elles souhaitent administrer les activités préparatoires en fonction de la durée prescrite dans les guides d'administration.

Voici quelques informations sur les épreuves obligatoires du MEES ainsi que la pondération de celles-ci :

*Les épreuves obligatoires sont des épreuves sommatives qui servent à l'évaluation des apprentissages dans certaines matières qui ne sont exigées par la sanction des études. La conception des épreuves obligatoires relève du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et les organismes scolaires les font passer aux élèves dans des conditions uniformes et à une date ou une période retenue dans un horaire officiel. Ces épreuves sont préparées pour la session de janvier et de juin seulement. La correction des épreuves et la gestion des résultats relèvent de l'organisme scolaire.*

Étape 1	Étape 2	Étape 3		Notre école		Épreuves du MEES		Résultat final
20 %	20 %	60 %	=	100 % ramené à 80 %	+	20 %	=	100 %

Voici les motifs reconnus qui peuvent justifier l'absence d'un élève à une épreuve ministérielle obligatoire :

- Maladie sérieuse ou accident confirmé par une attestation médicale ;
- Décès d'un proche parent ;
- Convocation à un tribunal ;
- Participation à une compétition sportive d'envergure préalablement autorisée par le coordonnateur de la sanction des études en formation générales des jeunes de la Direction de la sanction des études.

*CONSULTATION SUR LE NOMBRE DE REPRÉSENTANTS  
DES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSMENT  
DE L'ÉCOLE DES SOURCES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019*

Madame,  
Monsieur,

À chaque année, la Commission scolaire des Phares procède à une consultation auprès des groupes concernés par le conseil d'établissement afin de déterminer le nombre de représentants des parents et des membres du personnel sur ce conseil pour l'année à venir.

*Élément important à considérer : le nombre total de postes représentant les enseignants, les professionnels non enseignants, les employés de soutien et les employés du service de garde doit être égal au nombre de postes des représentants des parents.*

Nous vous invitons à répondre à ce questionnaire et à le **retourner au secrétariat** si vous êtes en désaccord avec la recommandation des membres du Conseil d'établissement **au plus tard le jeudi 19 avril 2018**.

Nous vous remercions de votre collaboration et nous vous prions, Madame, Monsieur, d'agréer nos meilleures salutations.

Angèle Gaudreault, directrice

**S.v.p., veuillez remettre cette partie au titulaire de votre enfant au plus tard le 19 avril 2018.**

✂ ----- ✂ ----- ✂ ----- ✂ ----- ✂ ----- ✂

**SONDAGE**

Nombre de représentants de parents au Conseil d'établissement  
de l'école des Sources pour l'année scolaire 2018-2019

Lors d'une réunion du Conseil d'établissement tenue le 11 avril 2018, les membres du conseil d'établissement recommandent que le nombre de représentants soit de cinq parents.

- ⇒ Si vous êtes en accord avec cette proposition, il n'est pas nécessaire de retourner ce coupon-réponse.
- ⇒ Nous sommes en désaccord avec cette proposition et nous suggérons \_\_\_\_\_ représentants de parents.

Nom de votre ou vos enfants : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_